

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - ALPES
 Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920
 (Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)
 AFN - 39/45 - INDOCHINE - VEUVES - OPEX - SERVICE MILITAIRE - MEMBRES ASSOCIÉS



Pierre Chauvet,
 Président de l'UNC Alpes Chartreuse

Biviers, le 28 octobre 2022

Madame, Monsieur, chers amis,

Veuillez trouver, ci-après, **LE PROGRAMME DES CEREMONIES**
du vendredi 11 NOVEMBRE 2022 pour Biviers et communes adjacentes,
 auquel nous rajouterons la commémoration **du 60ème anniversaire de la fin**
de la Guerre d'Algérie concernant les Harkis, Soldats de France,
 pour lesquels nous avons été labellisés par la préfecture de l'Isère et l'Office National des
 Anciens Combattants dans les Actions Nationales **Mémoire 2022**

Décorations pendantes et béret d'arme souhaités

BIVIERS

09 h 00

09 h 30 Messe en l'église de Biviers célébrée par le père Liaud (**pas 10h00**)

11 h 00 **Salle Polyvalente** (non ouverte au public avant 10 h 30)
 Exposition « Parcours des harkis et de leurs familles »

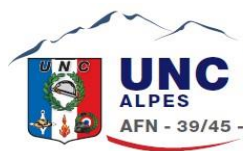
12 h 00 **Salle Polyvalente** : Repas Traiteur. Voir Menu et modalités d'inscription page 3.

14 h 00 Cérémonie militaire place du village
 Levée des couleurs françaises et ukrainiennes
 Lecture du message de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
 par M. le maire
 Dépôt de gerbe par le maire, le président de l'UNC Alpes Chartreuse, les
 membres du Conseil Municipal jeunes et les représentants du scoutisme
 Appel des Morts (M. Boule avec les enfants du Conseil Municipal Jeunes)
 Sonnerie aux Morts et minute de silence.
 La Marseillaise avec le public

14 h 45 **Salle Charpentier**
 Conférence du lieutenant-colonel Benoit Deleuze, intitulée
 "Les Harkis, soldats de France"

15 h 45 Hommage au Général Meyer, sauveur de harkis, par Pierre Chauvet,
 Président de l'UNC Alpes Chartreuse.

16 h 30 Pot de l'amitié accompagné de spécialités ukrainiennes offerts par la
 municipalité
 Remise de décoration.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - ALPES

Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920

(Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)

AFN - 39/45 - INDOCHINE - VEUVES - OPEX - SERVICE MILITAIRE - MEMBRES ASSOCIÉS



COMMUNES ADJACENTES

BERNIN

11 h 00 : Début de la cérémonie

Lecture du message de l'UNC Alpes Chartreuse par Guy Zégna, correspondant local.

Dépôt de gerbe de l'UNC Alpes Chartreuse
La Marseillaise chantée par tous

MEYLAN

09 h 00 : Annulation par M. le maire de Meylan du Rassemblement devant la plaque des Résistants à la Détourbe avec la maire de Biviers et du Dépôt de gerbe

10 h 30 : Cérémonie aux Monument aux Morts de la mairie de Meylan
Lecture du message de l'Union Nationale des Combattants, par Thierry Férét, correspondant local UNC Alpes Chartreuse à Meylan.

SAINT-ISMIER

Avant le protocole, Antoine Cerdan, représentant UNC Alpes Chartreuse, lira le message de l'Union Nationale des Combattants.

09 h 45 : Début de la cérémonie place de l'Eglise
Lever des couleurs

Dépôt de gerbe par M. le maire et l'UNC Alpes Chartreuse
Pot de l'amitié en salle des fêtes

Pierre Chauvet,
Président UNC Alpes Chartreuse
06 01 79 15 18



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - ALPES
 Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920
 (Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)
 AFN - 39/45 - INDOCHINE - VEUVES - OPEX - SERVICE MILITAIRE - MEMBRES ASSOCIÉS

**ACTIONS
MÉMOIRE
2021**

**ACTIONS
MÉMOIRE
2022**

REPAS DE COHESION SALLE POLYVALENTE,
 Chemin de la Moidieu à -38330- Biviers
 (<https://goo.gl/maps/E1n3ajbT5bP1f16xZ>)

MENU TRAITEUR

Apéritif

Choucroute Royale

Dessert

Vin et service compris

Apéritif et café offerts par l'UNC Alpes Chartreuse

Coupon-Réponse

(SVP, éviter toute remise de chèques le jour du repas. Merci beaucoup).

Pour faciliter la gestion de cette journée et pouvoir y participer

veuillez par retour de courrier,

- **renvoyer** votre chèque de règlement pour le ou les repas
 - Libellé à l'ordre de l' « UNC Alpes Chartreuse »
- et à adresser à **Thierry Férét : 17, chemin de Chenevière - 38240 Meylan**
06 85 94 05 16 - thierry.feret@yahoo.fr

NOM.....Prénom.....

Assistera au repas de cohésion, accompagné(e) de personne(s)

Ci-joint un chèque de € (soit 26 € X)

Tél. mobile : Tél fixe

Mail : Paraphe

A le2022

(Contact administratif : Claudine Ferman 0476907353 ou 0608549840)